

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20390
Numéro SIREN : 794 728 469
Nom ou dénomination : 2AO/M

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2021 sous le numéro de dépôt 131217



20211312172021

DATE DEPOT : 15/11/2021

N° DE DEPOT : 131217

N° GESTION : 2016B20390

N° SIREN : 794728469

DENOMINATION : 2AO/M

ADRESSE : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

MILLESIME : 2021

Crédit National
de Commerce de Paris
le 03 DEC. 2021
131217

2A0/M

Société par Actions Simplifiée de type unipersonnel au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 68 boulevard de Port-Royal
75005 PARIS

R.C.S PARIS : 794 728 469

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29/10/2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2021

DEUXIEME DECISION

Résultat – Affectation

L'associé unique clôture les comptes de l'exercice clos le 30/06/2021 faisant ressortir un bénéfice de 782 529,16 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 782 529,16 Euros, de la façon suivante :

- A titre de distribution de dividendes à l'associé unique pour un montant de 600 000 Euros
- Au poste « autres réserves » pour un montant de 182 529,16 Euros dont le solde est ainsi porté de 749 933,92 Euros à 932 463,08 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/06/2020	73 000 €		
30/06/2019	0 €		
30/06/2018	0 €		

Il convient de vous informer qu'en application de la Loi de Finances pour 2018 n°2017-1837 du 30 décembre 2017, publiée au JO du 31 décembre 2017, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent désormais dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié à l'article 200 A du Code Général des Impôts.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

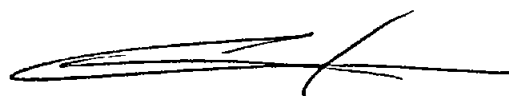
- imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 17,2 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Pour copie certifiée conforme
Le Président



ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 939	3 557	382	0,02	862	0,08
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	464 945		464 945	25,81	464 945	41,45
Créances rattachées à des participations					103 000	9,18
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	0,06	1 000	0,09
TOTAL (I)	469 884	3 557	466 327	25,89	569 807	50,80
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	62 039		62 039	3,44	95 517	8,52
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 276		1 276	0,07	700	0,06
. Personnel	1 000		1 000	0,06	1 000	0,09
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 184		6 184	0,34		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	295		295	0,02	1 061	0,09
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 263 961		1 263 961	70,18	453 245	40,41
Charges constatées d'avance					280	0,02
TOTAL (II)	1 334 754		1 334 754	74,11	551 804	49,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 804 639	3 557	1 801 082	100,00	1 121 611	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euros

Edité le 13/10/2021

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/06/2021		30/06/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	0,28	5 000	0,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,03	500	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	749 934	41,64	506 362	45,15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	782 529	43,45	316 572	28,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 537 963	85,39	828 434	73,86
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	114 950	6,38	154 506	13,78
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	7	0,00	7	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 360	0,13	8 780	0,78
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	23 397	1,30	19 878	1,77
. Organismes sociaux	47 701	2,65	48 513	4,33
. Etat, impôts sur les bénéfices			24 020	2,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 726	3,70	27 434	2,45
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 702	0,43	6 556	0,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	276	0,02	3 483	0,31
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	263 119	14,61	293 177	26,14
Écart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 801 082	100,00	1 121 611	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 801 081,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 782 529,16 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/09/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet évènement.

2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 469 884

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				3 939
Immobilisations corporelles	3 939			3 939
Immobilisations financières	568 945		103 000	465 945
TOTAL	572 884		103 000	469 884

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 557

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 077	480		3 557
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 077	480		3 557

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel in	3 939	3 557	382	de 3 à 5 ans
TOTAL	3 939	3 557	382	

3.2 - Etat des créances = 71 794

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	70 794	70 794	
TOTAL	71 794	70 794	1 000

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 62 039

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	62 039
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	62 039

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 5 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 263 119

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	114 950	114 950		
Dettes financières diverses	7	7		
Fournisseurs	2 360	2 360		
Dettes fiscales & sociales	145 525	145 525		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	276	276		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	263 119	263 119		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 43 898

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 413
Dettes fiscales & sociales	42 485
Autres dettes	
TOTAL	43 898

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 862 769**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	847 742	98,26 %
Produits des activités annexes	15 026	1,74 %
TOTAL	862 769	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 62 039

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	62 039
Factures à établir (418100)	62 039
TOTAL	62 039

8.2 - Charges à payer = 43 898

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 413
Factures non parvenues (408100)	1 413
Dettes fiscales et sociales :	42 485
Provision congés à payer(428200)	23 348
Provision charges soc. s/cp(438200)	9 654
Provision charges soc. salariés(438600)	1 781
Etats charges à payer(448600)	227
Taxe apprentissage à payer(448620)	1 247
Formation continue à payer(448630)	1 100
Impôts source à payer(448650)	5 128
TOTAL	43 898

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
b) Nombre d'actions émises	500	500	500	500	500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	862 769	943 374	761 834	564 076	432 706
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	857 660	399 857	293 319	206 895	136 238
c) Impôt sur les bénéfices	74 651	82 805	78 378	60 452	37 834
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	783 009	317 052	214 941	146 443	98 404
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	782 529	316 572	214 458	145 943	97 904
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 566	634	430	293	197
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 565	633	429	292	196
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	376 540	360 500	264 371	208 871	164 360
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	156 008	145 927	102 067	82 339	62 586

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 13/10/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Novatis Expertise, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2AO/M,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 801 082
Chiffre d'affaires hors taxes	862 769
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	782 529

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Novatis Expertise
Fait à La Rochelle le 09/09/2021



Audit Légal & Certification
Commissariat aux Apports
Commissariat à la Transformation
Commissariat à la Fusion

2AO/M SAS

**68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris**

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes
Sur les conventions règlementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2021**

2A/OM SAS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 juin 2021

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

En application de vos statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé entre votre Société et la société ACGV SERVICES.

Il s'agit d'une convention d'assistance administrative, commerciale et de coordination générale, signée le 1^{er} juin 2016 par Monsieur Christophe Chatendeau.

Le montant facturé par la société 2AOM à ACGV Services pour l'exercice clos au 30 juin 2021, s'élève à 745 208 euros ht.

La Rochelle, le 15 octobre 2021



Blue Audit
Quai Georges Simenon
17000 La Rochelle
Siret 837 791 425 00015
Tél : 05 46 300 333

BLUE AUDIT

Arnaud Fougère

Commissaire aux comptes



Blue Audit
Commissaire aux Comptes

COMMISSAIRE AUX COMPTES



Audit Légal & Certification
Commissariat aux Apports
Commissariat à la Transformation
Commissariat à la Fusion

2AO/M SAS

**68 Boulevard de Port Royal
75005 Paris**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice 30 juin 2021

C O M M I S S A I R E A U X C O M P T E S

SAS 2AO/M

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice 2021

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2AO/M** relatifs à l'exercice clos **30 JUIN 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **2AO/M** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{ER} JUILLET 2020** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de **COVID-19** crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les missions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ③ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ③ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ③ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ③ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle, le 15 octobre 2021 -

BLUE AUDIT

Arnaud Fougère
Commissaire aux Comptes

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2021 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 939	3 557	382	0,02	862	0,08
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	464 945		464 945	25,81	464 945	41,45
Créances rattachées à des participations					103 000	9,18
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	0,08	1 000	0,09
TOTAL (I)	469 884	3 557	466 327	25,89	569 807	50,80
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	62 039		62 039	3,44	95 517	8,52
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 276		1 276	0,07	700	0,06
. Personnel	1 000		1 000	0,06	1 000	0,09
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 184		6 184	0,34		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	295		295	0,02	1 061	0,09
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 263 961		1 263 961	70,18	453 245	40,41
Charges constatées d'avance					280	0,02
TOTAL (II)	1 334 754		1 334 754	74,11	551 804	49,20
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 804 639	3 557	1 801 082	100,00	1 121 611	100,00

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	30/06/2021		30/06/2020	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	0,28	5 000	0,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,03	500	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	749 934	41,64	506 362	45,15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	782 529	43,45	316 572	28,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
	TOTAL (I)	1 537 963	828 434	73,86
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	114 950	6,38	154 506	13,78
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	7	0,00	7	0,00
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 360	0,13	8 780	0,78
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	23 397	1,30	19 878	1,77
. Organismes sociaux	47 701	2,85	48 513	4,33
. Etat, impôts sur les bénéfices			24 020	2,14
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	66 726	3,70	27 434	2,45
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 702	0,43	6 556	0,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	276	0,02	3 483	0,31
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
	TOTAL (IV)	263 119	293 177	28,14
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 801 082	100,00	1 121 611	100,00

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/06/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 801 081,78 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 782 529,16 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/09/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)**

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.1.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 469 884

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				3 939
Immobilisations corporelles	3 939			3 939
Immobilisations financières	568 945		103 000	465 945
TOTAL	572 884		103 000	469 884

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 557

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				3 557
Immobilisations corporelles	3 077	480		3 557
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	3 077	480		3 557

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel in	3 939	3 557	382	de 3 à 5 ans
TOTAL	3 939	3 557	382	

3.2 - Etat des créances = 71 794

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	70 794	70 794	
TOTAL	71 794	70 794	1 000

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 62 039

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	62 039
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	62 039

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 263 119

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	114 950	114 950		
Dettes financières diverses	7	7		
Fournisseurs	2 360	2 360		
Dettes fiscales & sociales	145 525	145 525		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	276	276		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	263 119	263 119		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 43 898

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 413
Dettes fiscales & sociales	42 485
Autres dettes	
TOTAL	43 898

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 862 769**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	847 742	98,26 %
Produits des activités annexes	15 026	1,74 %
TOTAL	862 769	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 13/10/2021

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 62 039

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	62 039
Factures à établir (418100)	62 039
TOTAL	62 039

8.2 - Charges à payer = 43 898

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 413
Factures non parvenues (408100)	1 413
Dettes fiscales et sociales :	42 485
Provision congés à payer(428200)	23 348
Provision charges soc. s/cp(438200)	9 654
Provision charges soc. salariés(438600)	1 781
Etats charges à payer(448600)	227
Taxe apprentissage à payer(448620)	1 247
Formation continue à payer(448630)	1 100
Impôts source à payer(448650)	5 128
TOTAL	43 898

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Présenté en Euro

Edité le 13/10/2021

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2021 12 mois	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) <i>Capital social</i>	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
b) <i>Nombre d'actions émises</i>	500	500	500	500	500
c) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>	862 769	943 374	761 834	564 076	432 706
b) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions</i>	857 660	399 857	293 319	206 895	136 238
c) <i>Impôt sur les bénéfices</i>	74 651	82 805	78 378	60 452	37 834
d) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	783 009	317 052	214 941	146 443	98 404
e) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	782 529	316 572	214 458	145 943	97 904
f) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g) <i>Participation des salariés</i>					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions</i>	1 566	634	430	293	197
b) <i>Bénéfice après impôt, amortissements & provisions</i>	1 565	633	429	292	196
c) <i>Dividende versé à chaque action</i>				?	
<u>IV - Personnel :</u>					
a) <i>Nombre de salariés</i>					
b) <i>Montant de la masse salariale</i>	376 540	360 500	264 371	208 871	164 360
c) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>	156 008	145 927	102 067	82 339	62 586

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2020 au 30/06/2021

Des comptes annuels présenté en Euro

Edité le 13/10/2021

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet Novatis Expertise, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2AO/M,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2021 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 801 082
Chiffre d'affaires hors taxes	862 769
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	782 529

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Novatis Expertise
Fait à La Rochelle le 09/09/2021

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION



1CC/2021/13/12/17

Compte de résultat confidentiel

Date de saisie : 15/11/2021

Numéro de dépôt : 131217

N° Gestion : 2016B20390

N° Siren : 794 728 469

Dénomination : 2AO/M

Adresse : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

Millesime : 2021